

# Compte Rendu du Conseil municipal

## Séance du Lundi 6 Février 2017

Excusés : Nathalie MOULIN, Daniel VAYSSADE, Laurent GUICHARD

### **Approbation du dernier compte rendu réunion du 9 décembre 2016**

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci

### **Information sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal :**

Reconduite de la ligne de trésorerie

### **Vente des biens «La Garde-Les Quins »**

Rencontre de Mme le Maire et Mr le Président de la Commission Syndicale avec les 24 attributaires concernés avec signature d'une promesse d'achat des biens appartenant aux habitants du Bourg de Condom et des parties de chemins au prix de 6000 € l'hectare, estimation de France Domaine pour 27 128 € qui seront versés au budget communal et 67 933 € versés au budget de la section Bourg de Condom.

Suite à ces rendez-vous des éléments étaient manquants, le géomètre a été recontacter pour finaliser certains mesurages. Ces ventes seront traitées dans un second temps.

### **Demande d'achat terrain**

Suite à l'arrangement de famille, Julien MINISCLOU est devenu propriétaire de l'ancienne grange étable au Puech du Serre.

Son frère, Sébastien est attributaire de la parcelle limitrophe que sa famille exploite depuis très longtemps. Il a fait une demande d'achat de ce terrain, de façon à ce que cela lui permette d'en céder une partie pour créer un accès et un espace autour de ce bâtiment.

Le Conseil Municipal a donné son accord de principe. Les habitants de la section vont être consultés.

### **Convention entr l'Etat et la Commune pour l'instruction des document d'urbanisme.**

Convention avec l'Etat pour 1 an avant le passage au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la gestion par Aveyron Ingénierie.

### **Raccordement au réseau électricité pour le hangar communal :**

Une extension du réseau de distribution d'électricité doit être fait par le SIEDA.

La contribution restant à la charge de la commune est de 2 520 € sachant que le montant des travaux s'élève à 9293.20 € TTC et 6773.20 € sont pris en charge par le SIEDA.

### **Mise en place de la nouvelle Communauté de Communes (Aubrac-Carladez) :**

Présidente : Mme Annie CAZARD (tableau joint)

Vice-présidents : 9 qui ont chacun en charge une commission

Organigramme : 1 réunion de bureau chaque mercredis

1 conseil communautaire le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois

Désignation des représentants à la CLECT (commission locale d'Evaluation des charges transférées) : titulaire : Geneviève GASQ-BARÈS

suppléante : Anne-Marie ROZIERES

Désignation des représentants à la CIID (commission intercommunale des Impôts Directs)

titulaire : Bernard VIDAL

suppléante : Geneviève GASQ-BARÈS

### **Questions diverses :**

\* Ouverture d'une enquête publique relative à la création du Parc naturel régional de l'Aubrac du 27 Février 2017 au 30 Mars 2017. Le projet de charte est consultable au siège mixte de Préfiguration du Parc Naturel régional de l'Aubrac, à Aubrac et dans les mairies de Laguiole, Espalion, Argences en Aubrac et St Amans des Cots aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

\* Autorisation de passage d'une course d'endurance équestre le dimanche 14 Mai 2017

\* Mot'Aubrac, club de randonnée moto du secteur de Laguiole, a demandé une autorisation de passage pour le dimanche 4 juin 2017. Cette randonnée avec deux boucles est organisée en lien avec la fête locale de St Rémy de Montpeyroux. La boucle prévue sur Condom est l'après-midi. Des conseillers municipaux vont rencontrer un des organisateurs pour améliorer le circuit et éviter le passage sur des chemins récemment améliorés ou éviter des chemins « fragiles ».

\* Nous avons été sollicité pour recenser les lieux où le téléphone portable ne passe pas ou ne passe pas du tout.